



## MESSAGE DU BUREAU DE L'UD A TOUTES NOS BASES

Le rassemblement interprofessionnel appelé lundi 11 mai par l'UD CGT 76 devant la Préfecture de Rouen a été un succès : 80 personnes étaient présentes, malgré les restrictions aux libertés que le gouvernement impose au moyen de l'Etat d'urgence.

Le rassemblement a montré notre UD au combat sur les différents secteurs à travers les prises de parole et la présence des différentes branches (Commerce, Cheminots, Territoriaux, Education, Métaux, Chimie, Santé, FILPAC, Poste, Inspection du travail, retraités...)

L'UD CGT 76 par la voix de Pascal Morel a dénoncé les menées gouvernementales et patronales : « l'ouverture des écoles ne sert qu'à permettre aux entreprises de repartir, alors que la deuxième vague est toujours dans l'air du temps. On ne joue pas avec la santé ».

L'UD a salué la décision du tribunal qui donne raison à la CGT contre le patronat à RENAULT SANDOUVILLE (voir le communiqué confédéral).

L'UD a qualifié de criminelles les décisions gouvernementales (de Macron et de ses prédécesseurs) qui ont conduit à plus de 26 000 morts : Destruction des stocks de masques, refus des tests, fermetures des lits, refus de soigner les résidents des EHPAD...

### Appuyé sur ce premier succès, l'UD CGT 76 :

- Appelle à déployer l'action syndicale CGT dans toutes les entreprises et les services pour agir avec les salariés pour les revendications salariales et en défense de tous les emplois.
- Appelle à agir par tous moyens (droit de retrait, grève, délégation...) pour garantir la sécurité, et pour toutes les revendications.
- Exige le maintien du salaire à 100% dans toutes les situations des salariés (chômage partiel, précaires et ubérisés).
- Demande l'interdiction des plans sociaux et des licenciements.
- Dénonce toutes les atteintes aux libertés que le gouvernement prétend imposer, en particulier contre le secret médical (brigades covid).
- Demande la levée immédiate de l'Etat d'urgence, l'arrêt de toute mesure dérogatoire au droit du travail et aux statuts, le rétablissement des libertés syndicales, de réunions et de manifestations.
- Exige que la santé et la sécurité soit garantie pour tous les salariés et jeunes scolarisés, ce qui nécessite aussi le rétablissement plein et entier des services publics.

